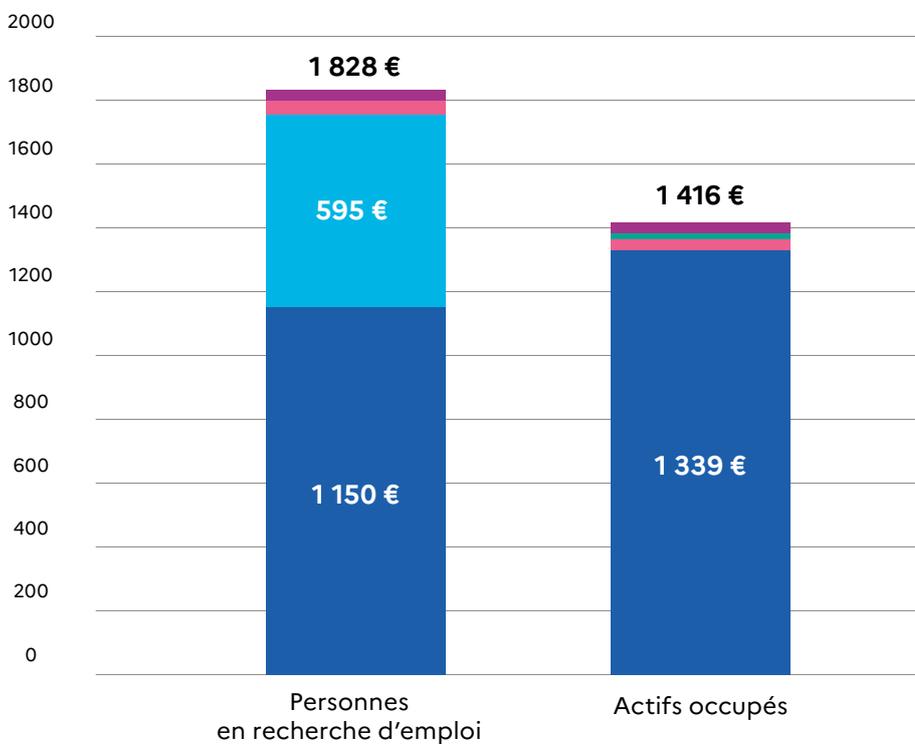




LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

L'année 2021 a connu une forte hausse du recours au compte personnel de formation (CPF), avec près de 2,1 millions de dossiers validés, soit plus du double par rapport à 2020. Le coût unitaire engagé s'élève à 1 549 euros, couvert à près de 97 % par des fonds publics ou mutualisés. Le cofinancement par l'individu reste limité (2,6 % du coût unitaire), plus élevé, toutefois, pour les demandeurs d'emploi que pour les actifs occupés. Dans la population ayant potentiellement un compte ouvert, le recours au CPF est, en 2021, plus élevé pour les personnes inscrites à Pôle emploi, pour les salariés peu qualifiés et pour les femmes. Enfin, la mesure des résultats et de la valeur ajoutée du CPF est quant à elle encore lacunaire.

1 COÛT UNITAIRE ENGAGÉ DU CPF EN 2021



- Coût pédagogique CPF
- Rémunération
- Reste à charge individu
- Reste à charge entreprise
- Mise en œuvre

Source : France compétences, RUF 2022, à partir des données de la CDC.

DE QUOI PARLE-T-ON ?

Le compte personnel de formation (CPF) permet à toute personne active, dès son entrée sur le marché du travail et jusqu'à la date à laquelle elle fait valoir l'ensemble de ses droits à la retraite, d'acquérir des droits à la formation mobilisables tout au long de sa vie professionnelle. Chaque actif occupé (salarié d'une entreprise privée ou travailleur non salarié) accumule des droits en euros pour chaque année travaillée, en règle générale de 500 euros par an avec un plafond à 5 000 euros¹.

Ce compte, tenu en euros depuis la réforme de 2018, est mobilisable à tout moment par le bénéficiaire. De nombreux abondements sont possibles, par exemple par Pôle emploi pour les demandeurs d'emploi ou par l'employeur² pour les salariés.

Le bénéficiaire peut choisir de mobiliser son compte pour une action de formation conduisant à une certification inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles ou au Répertoire spécifique. Mais il peut aussi le faire pour certaines actions d'accompagnement (bilan de compétences, accompagnement dans une démarche de validation des acquis de l'expérience) ou de formation non certifiantes (permis de conduire B, formation facilitant la création d'entreprise).

UN COÛT UNITAIRE ENGAGÉ DE PRÈS DE 1 550 EUROS

Le coût unitaire d'une action financée par le CPF se monte en moyenne à 1 549 euros, 1 416 euros pour un actif occupé³ et 1 828 euros pour un bénéficiaire inscrit sur les listes de Pôle emploi. 

Entre les deux grands types de public, la structure des coûts diffère nettement. Le coût pédagogique est plus élevé pour un actif occupé, alors même que la durée moyenne de l'action est plus courte (50 heures contre 82 heures pour un demandeur d'emploi). En parallèle, le paiement d'un reste à charge par le bénéficiaire est plus fréquent et d'un montant plus élevé chez les demandeurs d'emploi : 11 % des demandeurs d'emploi ont versé un montant complémentaire de 484 euros, alors que seuls 8 % des actifs occupés ont fait de même pour un montant moyen de 421 euros. Pour les actifs occupés, la participation des employeurs (en 2021) est marginale.

Le coût global plus élevé pour les demandeurs d'emploi provient de la rémunération : en effet, si la durée de la formation est supérieure à 40 heures, alors une personne inscrite sur les listes de Pôle emploi mobilisant son CPF change de catégorie⁴ et peut bénéficier des différentes rémunérations associées.

-
1. Cette règle générale correspond à un salarié du privé ou un indépendant travaillant au moins à mi-temps dans l'année. Les travailleurs à temps inférieur au mi-temps accumulent des droits au prorata. Un rythme d'accumulation et un plafond plus élevé sont prévus pour les personnes non qualifiées.
 2. Cet abondement de l'entreprise est obligatoire si le salarié n'a pas bénéficié durant six ans d'une formation non obligatoire.
 3. La distinction entre les deux publics s'appuie en pratique sur l'inscription, ou non, du bénéficiaire sur les listes de Pôle emploi au moment de la validation du dossier. Cette distinction est donc imparfaite : une personne en recherche d'emploi non inscrite sera dénombrée parmi les actifs occupés ; une personne inscrite sur les listes de Pôle emploi avec une activité réduite sera comptabilisée comme demandeuse d'emploi.
 4. Il bascule en catégorie D, demandeur d'emploi non tenu de réaliser des actes positifs de recherche d'emploi.

UN BÉNÉFICIAIRE SUR DIX COFINANCE SON ACTION

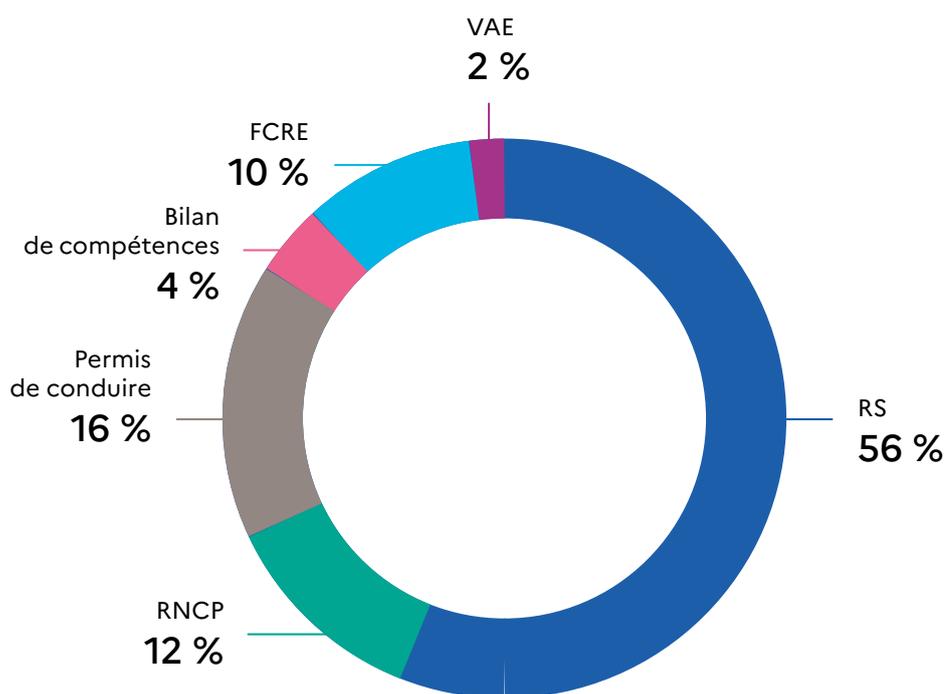
En 2021, un peu moins de 10 % des bénéficiaires cofinangent eux-mêmes leur action de formation⁵. Pôle emploi est aussi très présent auprès des bénéficiaires demandeurs d'emploi, 9 % de ceux mobilisant leur CPF l'ont fait en bénéficiant d'un abondement. À noter que seule la moitié des demandes de cofinancement adressées à Pôle emploi a été acceptée.

Les autres cofinancements sont nettement moins fréquents en 2021, qu'ils viennent de l'entreprise du salarié ou qu'ils soient assurés par quelques OPCO ou Conseils régionaux. Dans le cadre de

France Relance, l'État est aussi intervenu à compter du 1^{er} avril 2021 en accordant un financement complémentaire aux titulaires d'un compte personnel de formation qui souhaitent l'utiliser pour se former aux métiers stratégiques du numérique. Cela a concerné 1,2 % des utilisateurs en 2021.

En grandes masses, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) est le financeur final exclusif des sommes versées aux organismes de formation en concentrant l'ensemble des cofinancements. La rémunération, elle, est versée par Pôle emploi. Les financeurs initiaux sont principalement France compétences et l'Unédic pour la rémunération des demandeurs d'emploi.

2 RÉPARTITION DES DOSSIERS CPF VALIDÉS EN 2021



Source : Rapport annuel Mon compte formation, (cf. moncompteformation.gouv.fr) 2022.

FCRE : Formation à la création ou la reprise d'entreprise.

VAE : Validation des acquis de l'expérience.

RS : Répertoire spécifique.

RNCP : Répertoire national des certifications professionnelles.

- Les personnes peuvent participer au financement en dehors d'un paiement direct à l'opérateur de formation (cf. moncompteformation.gouv.fr) (MCF). Elles sont en effet nombreuses à déclarer avoir participé, notamment en prenant en charge des frais de transport ou de restauration (17 % des enquêtes, alors que seules 9 % ont financé via MCF).
- Voir, par exemple, « [Le compte personnel de formation en 2020](#) », Dares, octobre 2021.
- Cette situation diffère nettement du constat qui était fait sur le CPF des salariés avant la réforme de 2018. Voir, par exemple, [le rapport au Parlement du FPSPP \(2018\)](#), « Le CPF des salariés », pp.57-59.
- La population de référence désigne ici l'ensemble des personnes inscrites à Pôle emploi, les indépendants et les salariés du secteur privé. Ce périmètre est déterminé via l'enquête Emploi 2021 de l'Insee.

PLUS DE LA MOITIÉ DES ENTRÉES CORRESPONDENT À DES FORMATIONS VISANT UNE CERTIFICATION INSCRITE AU RÉPERTOIRE SPÉCIFIQUE

Plus des deux tiers des actions financées par le CPF concernent des formations certifiantes, très massivement des formations visant une certification inscrite au Répertoire spécifique. Parmi ces dernières, les plus préparées sont des certifications en langue, des certifications bureautiques et des certifications nécessaires à l'exercice d'une activité, par exemple dans le domaine de l'hygiène alimentaire, ou le CACES. Les formations visant une certification inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sont nettement moins fréquentes (1 sur 8) : le plus demandé est le CAP esthétique, cosmétique et parfumerie.

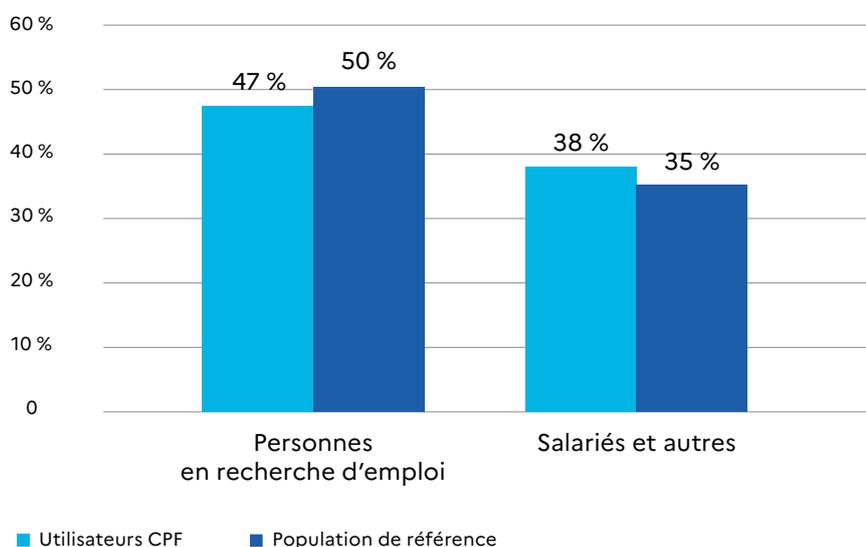
Environ un tiers des bénéficiaires ont mobilisé leur CPF pour une action non certifiante, notamment en vue d'accéder au permis de conduire. ²

Du fait de la nature même des actions suivies, celles-ci sont relativement courtes : les deux tiers des actions durent moins de 35 heures (ou l'équivalent d'une semaine à temps plein), la moitié des actions durant même moins de 20 heures. Les formations longues sont marginales : moins de 3 % des entrées correspondent à des durées de formation supérieures à 500 heures.

Les inscrits à Pôle emploi sont proportionnellement plus nombreux que les actifs occupés à mobiliser leur CPF, constat déjà fait les années précédentes⁶. Parmi les demandeurs d'emploi, toutefois, ceux qui mobilisent leur CPF sont un peu plus diplômés. C'est la situation inverse chez les actifs occupés, où les personnes sans diplôme ou avec un diplôme de niveau 3 sont plus nombreuses que dans la population de référence⁷. ³

En parallèle, les femmes ont dorénavant fortement recours au CPF : elles représentent un utilisateur sur deux, alors qu'elles ne sont que 46 % de la population de référence⁸.

³ PART DE PERSONNES AVEC UN DIPLÔME INFÉRIEUR AU BACCALAURÉAT PARMIS LES UTILISATEURS DU CPF ET AU SEIN DE LA POPULATION



Sources : CDC pour les données CPF, Insee, enquête emploi 2021, calculs France compétences.

En 2021, 47 % des utilisateurs du CPF demandeurs d'emploi avaient un diplôme inférieur ou égal au baccalauréat. Cette proportion est de 50 % dans la population de référence des demandeurs d'emploi.

LES RÉSULTATS

La Dares et France compétences ont mené à l'été 2022 une enquête sur le CPF pour documenter les effets et les usages des formations financées par ce biais. Cette enquête concernait les personnes ayant mobilisé leur CPF pour réaliser une formation qui devait s'achever en novembre 2021, soit sept à huit mois avant la date d'interrogation. **4**

En moyenne, 11 % des enquêtés interrompent leur formation avant la fin. C'est plus fréquemment le cas pour les formations certifiantes (13 %) que pour les actions de formation dérogatoires telles que le bilan de compétences, abandonné dans seulement 3 % des cas, le permis de conduire (7 %) ou la formation à la création d'entreprise (7 %). La surreprésentation des abandons parmi les formations certifiantes peut s'expliquer pour

partie par des effets d'autosélection des personnes qui ne se présentent pas ou, plus rarement, ne sont pas présentées par l'organisme de formation à l'examen d'évaluation des acquis en fin de formation.

Parmi l'ensemble des formations certifiantes achevées en novembre 2021, 57 % débouchent sur l'obtention de la certification visée, contre 7 % sur un échec à l'examen d'évaluation des acquis. Dans 36 cas sur 100, l'enquêté qui ne participe pas à l'examen le fait soit de sa propre initiative (12 cas sur 100), soit parce que l'organisme de formation a refusé de l'y présenter (5 cas sur 100).

Au-delà du déroulé des parcours de formation, l'enquête décrit les changements survenus dans le parcours des enquêtés. Ainsi, 37 % d'entre eux, chômeurs lorsqu'ils s'étaient inscrits à une formation qu'ils ont achevée en novembre 2021,

4 PARCOURS DES BÉNÉFICIAIRES SUITE À L'INSCRIPTION À UNE FORMATION CPF

100 SUR 100 FORMATIONS AVEC UNE DATE DE FIN PRÉVUE EN NOVEMBRE 2021



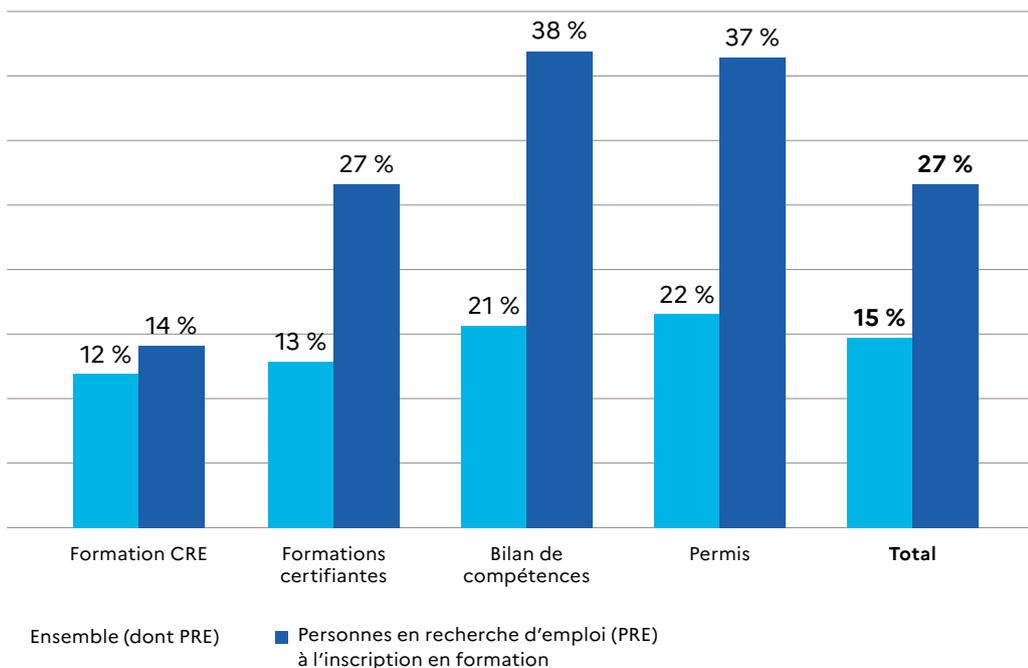
Source : enquête CPF sortants, France compétences-Dares, 2022.

ont un emploi à l'été 2022. S'il n'est pas possible d'imputer ces trajectoires de sortie du chômage à la formation ou à l'action suivie, faute de contrefactuel, l'enquête évalue, en revanche, ce lien à l'aune de l'opinion des enquêtés.

À l'été 2022, 15 % des personnes ayant achevé leur formation en novembre 2021 estiment que la formation qu'elles ont suivie leur a permis de trouver ou retrouver du travail, et 27 % lorsqu'elles étaient en recherche d'emploi au moment de leur inscription. Le permis de conduire comme le bilan de compétences sont les types de formations à l'issue desquelles les enquêtés déclarent le plus fréquemment qu'elles leur ont permis de trouver un (nouveau) travail. ⁵

Au-delà des effets sur l'emploi de la formation, l'enquête décrit, du point de vue des enquêtés, ses effets sur le travail. Ainsi, 43 % des personnes, salariées à l'inscription en formation, estiment que la formation a eu un effet sur leur façon de travailler, qu'elle leur a permis d'accomplir de nouvelles tâches (22 %), d'être plus performantes dans leur travail (30 %) ou de travailler différemment, de prendre des initiatives nouvelles (22 %).

5 PART DES PERSONNES ESTIMANT QUE LA FORMATION SUIVIE LEUR A PERMIS DE TROUVER UN (NOUVEAU) TRAVAIL SELON LE TYPE DE FORMATION⁹



9. Sept à huit mois suivant la fin de leur formation, 27% des personnes en recherche d'emploi au moment de leur inscription en formation jugent qu'elle leur a permis de retrouver du travail contre 15% de l'ensemble des sortants de formation de novembre 2021.

Champ : ensemble des sortants de novembre 2021 ayant achevé leur formation (n=4687).
Source : enquête CPF sortants, compétences-Dares, 2022.

CRE : Création ou la reprise d'entreprise.

